

Villeneuve Infos

Le Magazine d'information Municipal - N° 8 Printemps 2022



www.villeneuveelariviere.fr



Mairie de Villeneuve de la Rivière - Officiel



Solidarité **UKRAINE** Villeneuve se mobilise



©Hugues Argence

SOMMAIRE

1 Questions à Patrick Pascal

2 Vote du Budget

3 Informations Municipales

4 Vie Associative

Horaires d'ouvertures

Médiathèque : Espace Noé
Mercredi : 14h - 18h

Inscription gratuite

Numéros Utiles

Mairie 04.68.92.82.00
Police Municipale 06.88.96.24.72
CCAS 06.09.60.18.30
Ecole 04.68.92.17.86
Déchèterie
- Saint Estève 04.68.38.01.69
- Le Soler 04.68.08.09.36
Samu 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18

QUESTIONS

à Patrick Pascal, maire de Villeneuve

Depuis plusieurs semaines le conflit entre la Russie et l'Ukraine focalise l'actualité. Est-ce que la population villeneuvoise s'est associée à l'élan de générosité ?

Le drame que vit actuellement la population civile en Ukraine ne nous a pas laissés insensibles bien évidemment.

Lorsque l'on voit la situation inhumaine dans laquelle est plongée la population, massacrée, exilée ou privée de tout, pour celles et ceux qui ont choisi de rester dans leur pays, on ne peut qu'être révolté d'abord et ensuite essayer d'apporter notre aide.

Nous avons fait appel aux Villeneuvois afin qu'ils participent à une collecte de matériel de première urgence, d'hygiène, de denrées alimentaires, notamment.

La réponse a été immédiate et est allée bien au-delà de ce qui était demandé puisque des vêtements, couvertures etc... ont été également apportés en mairie.

Un premier envoi vers l'Ukraine a été effectué grâce à deux associations l'une de Pézilla La Rivière « Asso Alliance Occitanie », l'autre de Perpignan « Cataladon » avec qui nous avons travaillé, et prochainement un second envoi sera effectué dans les mêmes conditions.

J'invite, par ailleurs, toutes celles et ceux qui le peuvent à continuer à apporter tout matériel nécessaire à la survie de cette population, vous pouvez vous rapprocher du service accueil de la mairie afin de connaître la nature des produits demandés.

La municipalité a voté une subvention exceptionnelle de 500 euros en faveur de l'Ukraine.

Merci à la population Villeneuvoise pour l'aide qu'elle apporte aux civils ukrainiens.

Dans le domaine de la santé, Villeneuve s'est associée à BAHO pour la collecte du don du sang. Cette opération a-t-elle été un succès ?

Par le passé Villeneuve avait organisé une opération afin de collecter du sang.

Cette collecte, un temps délaissée, la municipalité a souhaité réactiver cette opération mais aujourd'hui une démarche individuelle n'était plus possible pour des raisons de logistique.

Aussi, nous nous sommes associés avec la commune de BAHO et il faut reconnaître que ce fut un franc succès.

Le nombre de poches collectées a très sensiblement augmenté, j'invite donc les Villeneuvoises et Villeneuvois à continuer à participer à cette collecte du sang car les besoins sont immenses dans ce domaine.

La prochaine opération sera organisée avant l'été et il est essentiel de communiquer afin de sensibiliser les personnes de votre entourage et de les encourager à venir participer.

Pourquoi la municipalité a souhaité signer le livre blanc en faveur de la catalanité ?

La municipalité s'est engagée dans une démarche afin de promouvoir la langue catalane.

A cet effet, chaque mois, sur Facebook, nous publions un texte en catalan, notamment.

Par ailleurs, les enfants d'un primaire bénéficient d'un apprentissage de la langue catalane et une association de catalane est installée sur la commune depuis plusieurs années.

Pour parachever nos actions nous avons voulu signer le livre blanc en faveur de la catalanité et nous rejoignons, ainsi, nombre de communes qui sont dans cette même démarche.



Patrick Pascal et Ramon Faura-Labat

En matière de civisme, avez-vous un message à faire passer aux villeneuvois ?

Bien sûr, je voudrais rappeler que nous avons tous le devoir de participer au maintien de la propreté dans notre commune.

A cet effet, il est insupportable de constater le nombre de déjections canines dans nos rues malgré la mise à disposition gratuite en mairie de sachets prévus à cet effet.

Je rappelle également que les containers d'apports volontaires destinés aux déchets ménagers, cartons et verres ne sont pas des déchetteries à ciel ouvert.

Deux déchèteries intercommunales très proches sont à dispositions à l'entrée du SOLER et à St ESTEVE.

Je fais, à nouveau, appel au civisme de chacun et de chacune afin de ne pas être contraint à la répression.

Pour terminer, quel rendez-vous donnez-vous aux villeneuvois ?

Cette année la municipalité au travers de la commission « communication, culture et patrimoine » souhaite mettre « la Femme » à l'honneur.

C'est la raison pour laquelle, **le dimanche 22 mai à 12 h 00** sur la place de la République, nous donnons rendez-vous à toutes les Villeneuvoises de cœur, de souche ou d'adoption, afin de participer à la photo du 21^{ème} siècle.

Nous vous attendons nombreuses.

Patrick
PASCAL
Maire de Villeneuve



Vie Municipale - Le Budget

BUDGET 2022

Le conseil municipal a voté le 7 avril dernier le compte administratif 2021 et le budget primitif pour l'année 2022.

En 2021, la commune a perçu 1 332 938,79 € et dépensé 1 259 415,61€.

A quoi a servi cet argent :

- À maintenir les services rendus à la population : restauration scolaire, centre de loisirs, entretien des différents locaux municipaux, état civil, agence postale, aide aux anciens, des animations nouvelles et diversifiées avec notamment le cinéma en plein air, des concerts, des expositions et conférences à divers moments de l'année, le marché de producteurs, le marché de Noël, le repas de aînés, achat de livres pour la bibliothèque, mobilier cuisine de l'école, développé les décorations de fin d'année...

- Au maintien de la propreté du village, entretien des espaces verts, des rues, du stade...

- À effectuer des travaux sur le domaine public, l'éclairage public : parking du cimetière, trottoir quartier de la Bernouze et la rue des Caves.

- À effectuer des travaux dans différents bâtiments communaux : réfection de la toiture de la salle des fêtes et de l'école, réhabilitation du patrimoine de l'église.

- À verser des subventions aux associations.

- Au remboursement de la dette.

Pour 2022, la municipalité a voté **un budget de fonctionnement de 1 218 776 € et d'investissement de 419 211 €.**

Toujours avec la volonté de servir au mieux les administrés et en recherchant des financements auprès de différents partenaires extérieurs (Etat, région, département, communauté urbaine...), sans avoir recours à l'emprunt, la municipalité a pour ambition de poursuivre l'aménagement de la commune et de développer les services et animations.

- L'ouverture du nouveau local pour la police municipale et le CCAS.

- L'aménagement d'un parking au stade, trottoirs du quartier de la Bernouze et de la rue des Caves.

- L'installation d'un nouvel équipement pour la jeunesse dans le parc du Rosaire.

- Le renforcement des animations pendant l'année avec le marché de producteurs, les animations de l'été, le marché de Noël...

Continuer à entretenir le patrimoine communal : la réhabilitation du patrimoine de l'église, renforcer la sécurisation des rues...

Poursuivre les projets d'aménagement du moulin et du terrain situé à proximité.



Départ à la retraite

de Gilbert Ruiz et Luppe Heredia

Les employés municipaux Luppe Heredia et Gilbert Ruiz viennent de faire valoir leur droit à la retraite au terme d'une belle carrière au service des villeneuvois. La municipalité souhaite à Luppe et Gilbert une belle retraite et les remercie pour l'engagement dont ils ont fait part tout au long de leur carrière.



Luppe Héredia et Gilbert Ruiz

Aide aux devoirs à l'école

Appel aux volontaires

La municipalité souhaite mettre en place à partir de la prochaine rentrée scolaire une aide aux devoirs pour les enfants du primaire de l'école de Villeneuve.

Cette aide serait réalisée de 17h30 à 18h15 une fois par semaine pendant le temps du périscolaire. Pour prendre en charge cet accompagnement, la mairie recherche des enseignants (en retraite ou en activité) ou des étudiants qui accepteraient d'intervenir bénévolement auprès des élèves inscrits. Les bonnes volontés peuvent se renseigner ou s'inscrire auprès d'Emmanuel BANSEPT, élu en charge de l'école (06.24.71.57.29). Afin de bénéficier de ce soutien il est impératif d'être au préalable, inscrit au périscolaire.



CINEMA EN PLEIN AIR

VOTEZ POUR LE FILM QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR....

Dans le cadre des "Mercredis du jardin" prévus cet été, la municipalité propose le mercredi 27 juillet à 21h30 une séance de cinéma en plein air (accès libre et gratuit).

Nous vous proposons un vote parmi un choix de 3 films.

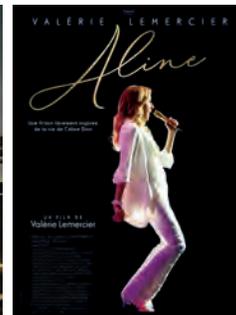
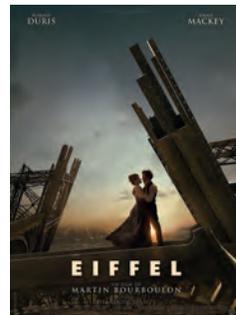
Le film qui aura obtenu le plus de suffrages sera projeté lors de la soirée du 27 juillet.

Le bulletin de vote ci-dessous doit être déposé avant le 22 mai dans l'urne à l'accueil de la mairie. Vous aurez également la possibilité de voter sur le compte facebook de la commune de Villeneuve.



Cochez la case de votre choix

- Le sens de la Fête (2017)** avec Jean Pierre Bacri et Gilles Lellouche
- Eiffel (2021)** avec Romain Duris et Emma Mackey
- Aline (2021)** avec Valérie Lemercier



Les Animations de l'été à Villeneuve

Tout au long de l'été, municipalité et associations proposeront aux villeneuvois et touristes de passage un programme d'animations riche et diversifié.

Comme le veut la tradition, les Feux de la Saint Jean lanceront l'été, vendredi 23 juin. Le traditionnel marché des producteurs sera organisé sur la place le dimanche 03 juillet. Les jardins de la mairie accueilleront 2 soirées culturelles dans le cadre des "Mercredis du jardin" : 6 juillet théâtre musical avec la compagnie "Alma" et 27 juillet cinéma en plein air. Les festivités du 14 juillet se dérouleront sur la place. Le mois d'août sera marqué par la fête locale organisée par les Festifs avec en point d'orgue le spectacle des Al Chemist.

Le programme complet de toutes les animations sera prochainement distribué dans les boîtes à lettres.



Centre de loisirs et point jeunes

Inscriptions été

Le centre de loisirs et le Point Jeunes de Baho accueillent les enfants et adolescents de Villeneuve dans une structure gérée par l'association les Francas. Les enfants du Centre de Loisirs (3-12 ans) peuvent être accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 dans les locaux de l'école Élémentaire de Baho. Un programme d'animations et d'activités pédagogiques est élaboré avec les enfants pour favoriser le bien vivre ensemble et l'épanouissement des enfants. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la mairie pour les vacances et par mail à enfance-adj.baho@francas66.fr pour les mercredis jusque 2 semaines avant la date de l'accueil.

A partir de 12 ans, les enfants peuvent se rendre au Point Jeunes situé au stade Municipal de Baho.

Un animateur diplômé se charge de l'accueil et de l'organisation de projets pédagogiques.

Les inscriptions pour les vacances se font uniquement en Mairie de Villeneuve la Rivière et sont clôturées 10 jours avant le premier jour des Vacances.

Le Point Jeunes est ouvert de 9h à 18h et le repas peut être pris au centre de loisirs.

Le Point Jeune n'est pas ouvert au mois d'Août

Pour plus de renseignements, contacter

Lisa : **06.20.78.53.44** : enfance.baho@francas66.fr



Permis de louer

14 communes de Perpignan Méditerranée Métropole dont Villeneuve ont approuvé la mise en place de l'autorisation préalable de mise en location dite "permis de louer".

Le but de cette démarche est de responsabiliser les propriétaires privés, de lutter contre les marchands de sommeil et de promouvoir un habitat de qualité.

Pour qui ?

Les permis de louer doit être demandé pour toute nouvelle location d'un logement situé dans les rues suivantes (14 juillet, placette, Horte, Casteil, château, neuve, Pasteur) et impasse du Casteil et Placette Foxonet. Ce permis s'applique aux logements vides et aux meublés, loués à titre de résidence principale.

Comment ça marche ?

Le propriétaire concerné doit adresser un dossier auprès **de la mairie de Villeneuve ou de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM)**. Après une visite de contrôle effectuée par instructeur de PMM, une décision est adressée au propriétaire au plus tard un mois après la réception du dossier. La décision peut prendre la forme d'une autorisation de mise en location, d'une autorisation de mise en location sous réserve de la réalisation de travaux ou d'un refus de mise en location.

Quelles sanctions ?

Un propriétaire qui signe un contrat de location sans avoir reçu l'autorisation préalable s'expose à des pénalités financières (5.000 euros maximum). En cas de location malgré un rejet d'autorisation, l'amende peut aller jusqu'à 15.000 euros.

Restauration du tabernacle à l'église

Dans le cadre du plan de restauration de l'église Saint Jean l'Évangéliste, le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP) du conseil départemental a restauré le tabernacle de l'ancien maître autel. Cet objet présentait des signes de dégradation : polychromie abîmée, projection de cire, oxydation du vernis sur les panneaux peints.... Les agents du CCRP ont transporté le tabernacle dans leur atelier où il a été dépoussiéré, la polychromie a été refixée, la peinture réintégrée et un traitement insecticide a été appliqué. Le tabernacle a retrouvé après 6 mois de restauration sa place dans l'église. L'opération a été financée à 80% par le département. Après le tabernacle, des reliquaires sont en cours de restauration par le CCRP.



Vie Associative

Rencontre avec Laurent Bismuth animateur au Label Etoile (activité cirque)



Quelles activités proposez-vous aux enfants ?

Depuis plusieurs années je propose aux enfants de Villeneuve qui le souhaitent de s'initier et de découvrir le cirque. Les ateliers cirque permettent de s'essayer à une dizaine de différentes disciplines : jonglerie, monocycle, échasses, mini-trampoline, boule et fil d'équilibre, portés, acrobatie, pédalètes, rouleau américain, etc. La richesse et la diversité de ces disciplines permet aux élèves de développer leur fibre artistique. En fonction de l'évolution de l'enfant, la complexité des jeux s'intensifie et de nouveaux ateliers peuvent être découverts.



Comment se déroule une séance ?

Les cours sont proposés de façon hebdomadaire, tous les mercredis matin pour Villeneuve de la rivière de 9h30 à 10h30 à l'espace Noé. Après une période d'échauffement, les enfants découvrent les différentes disciplines à travers le passage sur plusieurs parcours différents à chaque séance. L'intérêt du cirque c'est qu'avec le nombre important de disciplines que nous avons les enfants ne se lassent pas car ils découvrent régulièrement de nouveaux ateliers tout en continuant à progresser sur d'autres disciplines qu'ils pratiquent régulièrement.

L'animateur cirque est titulaire du brevet d'initiateur aux arts du cirque et du BPJEPS option cirque.

contact : label.etoile@outlook.fr

Rencontre avec Jean Dauriach Président de PARVI



Pouvez-vous présenter la nouvelle association PARVI

Contraction de Patrimoine et Art à Villeneuve, PARVI succède à Regards depuis fin mars. Son champ d'action, élargi à l'Art, à la culture et au Patrimoine, s'étend sur un espace culturel plus vaste, plus varié, sur des thèmes avant tout locaux et régionaux. PARVI agit aussi en partenaire de la politique culturelle de la Municipalité.

Qui compose PARVI ?

Ses membres sont issus du groupe fondateur de Regards, renforcé par des amateurs ou spécialistes du patrimoine. Notre souhait est de proposer au public villeneuvois et des alentours une offre culturelle de qualité, à la portée de tous, dans le même esprit qui fit le succès de Regards. Les animations s'adressent au public le plus large avec une part réservée aux scolaires.

Quelles activités seront au programme ?

La majorité des actions auront pour cadre la Cave et l'Écurie, rue des écoles, deux lieux de caractère, emblématiques de notre patrimoine rural, connus du public et dédiés aux expositions, conférences et événements culturels.

La toute première soirée a eu le 22 avril, veille de la Sant Jordi, autour de Caroline Chemarin, auteure de livres de contes pour jeunes, Prix Méditerranée-Roussillon 2021. Le 7 mai, la conférence « Villeneuve et les villeneuvois dans la guerre 1939-1945 » inaugure le cycle histoire. Suivront dans l'été, une exposition de photo puis en septembre, le lancement de la Photothèque-artothèque avec la Médiathèque, peu avant les Journées Européennes du Patrimoine.

Contact : 06 51 62 94 50 - parvi66610@gmail.com



Femmes de Villeneuve, venez poser sur **La Photo du 21^{ème} Siècle**



Dans le cadre de la manifestation **MEMORIA**
qui célébrera les femmes, toutes les villeneuvoises de souche,
d'adoption ou de coeur, âgées de 0 à 99 ans, ont rendez-vous

Dimanche 22 mai à 12 h sur la place

pour poser sur la

“Photo du 21ème siècle”.

Cette photo restera dans la mémoire collective de Villeneuve,
sera tirée en grand format puis installée définitivement dans le village

